

## PRÉFACE

L'Annuaire du Canada date de la première année du Dominion, alors que parut le semi-officiel "Annuaire et Almanach de l'Amérique Britannique du Nord", étant, comme l'indiquait son sous-titre, "un recueil des statistiques politiques, démographiques et commerciales, des tarifs des douanes, de l'accise et des droits de timbre ainsi que des principaux événements d'intérêt public du Haut et du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, de Terre-Neuve et des Antilles". Plus tard, il s'appela l'"Annuaire et Almanach du Canada,—résumé statistique annuel du Dominion et répertoire de la législation et des hommes publics de l'Amérique Britannique du Nord". Il parut chaque année de 1867 à 1879.

Consécutivement à une loi générale sur la statistique, on institua en 1886 un "Recueil Statistique du Canada", répertoire officiel des institutions, de la population, des finances, du commerce et de la situation économique du Dominion. Publié par l'Office Général de la Statistique du ministère de l'Agriculture, sous la direction du Dr George Johnson, F.S.S., il parut jusqu'en 1904. Pour employer les mots du Dr Johnson, le trait principal du Recueil Statistique était "la réunion en un seul volume des renseignements de différents genres dispersés à travers les livres bleus publiés par les divers ministères". Il poursuit: "Ce volume est devenu le *vade mecum* de l'homme public. . . au Canada comme dans les autres pays civilisés." En 1905, l'Office Général de la Statistique fut fusionné avec le Bureau du Recensement, et son chef, le Dr Archibald Blue, continua la publication de l'Annuaire, modifié et rajeuni sous le titre: "Annuaire du Canada, deuxième série".

Depuis la réorganisation des statistiques et la création du Bureau Fédéral de la Statistique, en 1918, résultats du rapport de la commission de la Statistique de 1912, les améliorations apportées à l'Annuaire ont toujours été un des principaux objectifs, et ce progrès s'est continué jusqu'aujourd'hui.

Avec l'accroissement des fonctions administratives du gouvernement et l'augmentation consécutive en volume et en variété des données statistiques établies, il devient de plus en plus difficile de limiter l'Annuaire à un format commode et le système adopté consiste à substituer à la matière qui reste inchangée d'une année à l'autre des renvois adéquats aux éditions antérieures; toutefois, c'est avec le soin le plus minutieux qu'est conservé intact le cadre original. Une partie de l'espace ainsi épargné a été consacrée aux révisions et aux additions nécessaires, à la matière nouvelle importante et aux faits spéciaux, dont quelques-uns des principaux sont: dans le chapitre I, qui traite de physiographie, un article révisé sur la géologie du Canada paraît aux pp. 17-29; dans la partie III, la sismologie publiée pour la dernière fois dans l'Annuaire de 1931 est remise à date cette année; et un article spécial, "La flore du Canada", préparé par John Adams, M.A. (Cantab.), division de la Botanique, Ferme Expérimentale, Ottawa, paraît aux pp. 32-63, comme partie IV. Dans la partie VII, qui traite du climat et de la météorologie, une nouvelle section et des tableaux sur les heures du lever et du coucher du soleil au Canada sont donnés.

Aux pp. 82-95, une partie additionnelle sur les sites et monuments historiques du Canada est ajoutée au chapitre II. Une section sur l'administration du territoire canadien de l'Arctique a été ajoutée au chapitre III, pp. 97-98; et aux pp. 114 à 124 les législatures provinciales de 1924 à aujourd'hui sont données en tableaux, faisant suite à la série de la Confédération à 1923 parue dans l'Annuaire de 1924.

Une caractéristique spéciale du chapitre VIII cette année—Agriculture—est un article paraissant aux pp. 232-239 traitant du programme de rétablissement agricole des prairies. Ce programme a été inauguré par le Gouvernement Fédéral pour alléger les conditions entraînées par la récente crise agricole dans l'Ouest et pour aider dans la suite les régions souffrant de la sécheresse et de l'érosion.

Tout l'espace qui a pu être épargné dans le chapitre XIX—Travail et Salaires— a été consacré à une revue sommaire de la législation ouvrière au Canada, qui paraît aux pp. 787-796, et à un aperçu détaillé sur les allocations aux mères, par province.

En plus de ces caractéristiques spéciales, un certain progrès est apparent dans le nouveau cadre du chapitre XVIII—Transports et Communications—comme il avait été remodelé l'an dernier, mais malheureusement certaines des statistiques ne sont pas encore complètes. La section du chapitre XXI—Finances Publiques—qui